

TERME DE REFERENCE POUR L'AUDIT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES AGENCES ORABANK GUINEE



PRESENTATION ORABANK GUINEE

Créée en 1988 sous le nom d'UIBG par le Crédit Lyonnais, Orabank Guinée est l'une des premières banques à voir le jour après l'indépendance. En 2011, elle a été rebaptisée **Orabank Guinée**, filiale du groupe **Orabank** présent dans 12 pays africains.

Forte de plus de **80 000 clients** et d'un réseau de **20 agences** réparties sur le territoire guinéen, la banque se positionne parmi les acteurs majeurs du secteur bancaire en Guinée. Orabank Guinée se distingue par son engagement en faveur d'une économie socialement responsable, de l'entrepreneuriat et de la protection des données.

➤ CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre du renforcement de la sécurité de ses sites stratégiques, par le maintien en bon état de marche des installations électriques, ORABANK GUINEE lance le présent appel d'offre pour l'expertise d'un Bureau de Contrôle en vue de la réalisation d'un audit des installations électriques de ses différentes agences.

Pour ce faire, elle invite les bureaux de contrôle à soumettre leur offre pour "**l'audit des installations électriques des différentes**".

L'objectif de cet appel d'offre vise à :

- Déceler les non-conformités ou anomalies susceptibles de mettre en danger, la sécurité des personnes et des biens.
- Vérifier la conformité des installations aux normes et réglementations applicables
- Faire des recommandations en cas d'écarts constatés, en vue de la mise en conformité des installations concernées.

➤ Description des prestations :

➤ VERIFICATION DE CONFORMITE DES INSTALLATIONS

✚ Postes de Livraison et de Transformation

- Inspection visuelle de l'état général des transformateurs
- Vérification des dispositifs de sécurité ;
- Vérification des connexions
- Contrôle de l'isolement des enroulements par rapport à la masse, si techniquement possible
- Examen des matériels d'exploitation et de sécurité
- Examen des conditions d'installations des transformateurs
- Vérification des dispositifs de distribution et de protection



- Vérification des dispositifs de sécurité et de protection liés au régime de neutre des installations
- Examen des conditions de ventilation
- Examen des conditions d'ouverture et de fermeture des portes
- Examen de l'état et du bon fonctionnement de l'éclairage de sécurité
- Examen des canalisations étrangères
- Examen de l'absence de fuite et du niveau du diélectrique liquide
- Examen des dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects
- Examen des dispositifs de verrouillage, schéma synoptique, et consignes de manœuvre

Groupe Electrogène

- Examen des conditions d'installations
- Vérifications des dispositifs de distribution et de protection
- Essais à vide et en charge
- Essais des sécurités des groupes

Armoires Electriques basse tension

- Examen des conditions générales d'installation
- Examen de la mise en œuvre des câblages et de leur correspondance par rapport aux schémas
- Examen de la mise en œuvre des protections des différents circuits et de leur adéquation par rapport aux sections des canalisations électriques
- Mesures des tensions et d'intensité
- Examen des conditions de protection contre les contacts directs et indirects
- Vérification des mises à la terre et des liaisons équipotentielles
- Mesure d'isolement sur les départs
- Vérification des repérages et des serrages des conducteurs
- Essais des dispositifs différentiels
- Vérification des encombrements et des échauffements
- Vérification du code conventionnel de couleur
- Examen de la mise en œuvre des canalisations
- Examen de la fixation et de l'état mécanique apparent des matériels
- Identification des circuits et des appareillages



- Vérification de l'identification des circuits et des appareillages
- Examen du pouvoir de coupure des dispositifs de protection contre les surintensités
- Examen du contrôle permanent d'isolement, si régime IT
- Examen du limiteur de surtension, si régime IT
- Installations intérieures
- Examen des conditions générales d'installation : câbles, appareillages, influences externes
- Examen de l'état de conservation des appareillages
- Examen des conditions de protection contre les contacts directs et indirects
- Vérification des mises à la terre et des liaisons équipotentielles
- Examen de la mise en œuvre des poses des appareillages
- Vérification de l'adaptation des appareillages aux influences externes
- Vérification de la mise en œuvre des raccordements des appareillages
- Essais de l'éclairage de sécurité
- Examen de l'état de conservation des différents récepteurs (luminaires, prises de courant, moteurs)
- La continuité des conducteurs de protection des prises sera vérifiée sur 100% des prises

Paratonnerre

- Examen des conditions d'installations

Mesure des résistances des prises des terres

- Mesure de résistance des prises de terre des groupes électrogènes
- Mesure de résistance des prises de terre des transformateurs
- Mesure de résistance de terre des paratonnerres
- Mesure des prises de terre des installations Basse tension
- Vérification des continuités et des interconnexions des masses d'utilisation

➤ **ANALYSE PAR THERMOGRAPHIE INFRAROUGE (Optionnelle)**

L'entreprise soumissionnaire devra procéder à la vérification des installations électriques en vue de :

- Déceler et de rechercher les échauffements anormaux et/ou les variations excessives de températures
- D'apporter les éléments de décisions permettant une intervention corrective et/ou préventive pour éviter, par exemple une dégradation des matériels

considérés, un court-circuit, un début d'incendie, des déclenchements intempestifs.

➤ **CONTENU DE LA MISSION**

Elle consiste en une mesure à distance de la température des surfaces des objets à l'aide d'une caméra. La thermographie infrarouge à l'aide d'une caméra spécialisée est une mesure à distance de la température des surfaces des objets. L'énergie électromagnétique émise dans des longueurs d'ondes situées dans le domaine des rayonnements infrarouges est captée par la caméra et transcrite en image visualisable appelée thermogramme.

Le contrôle s'effectuera sauf nécessité absolue :

- Sans coupure de l'alimentation électrique des équipements et matériels
- Armoires ouvertes
- Protections retirées

Chaque composant présentant une température anormale fera l'objet d'une identification exhaustive et d'une lecture de température directement sur le système de thermographie.

➤ **Critères de sélection :**

- Expérience dans le domaine des audits électriques
- Références clients.
- Disponibilité et réactivité.
- Certification et qualification des techniciens.
- Offres financières compétitives.

➤ **Modalités de soumission :**

Il est demandé aux prestataires (bureaux de contrôle) intéressés, de nous faire parvenir leur dossier de soumission **au plus tard le 14 Avril 2025 à 10 heure** au service courrier sous pli fermé avec la mention « **Dossier d'appel d'offre pour l'audit des installations électriques des agences Orabank Guinée** »

➤ **COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE A FOURNIR**

Les dossiers doivent être déposés au siège d'Orabank Guinée à Kaloum, au service courrier, avec une offre contenant : un dossier technique, un dossier administratif et un dossier financier, en trois exemplaires (un original et deux copies) dûment scellés.

Le dossier à constituer doit être composé des éléments suivants :

- ✓ **Le dossier Administratif**
 - Une lettre de soumission
 - Un extrait du RCCM
 - L'assurance
 - Une copie du code NIF attestant son immatriculation aux impôts
 - L'adresse de votre situation géographique

- ✓ **Le dossier Technique**
 - Les références techniques récentes et significatives (attestations de bonne fin d'exécution) concernant l'exécution dans le domaine des groupe électrogènes
 - Le modelé de fiche technique ou entretien
- ✓ **Le dossier financier**
 - La proposition financière des honoraires et frais pour la zone de Conakry
 - La proposition financière des honoraires et frais pour la zone des provinces
 - La cotation générale des deux zones

➤ **VALIDITÉ DES OFFRES :**

Les offres doivent être valides pendant une période de **30 jours** à compter de la date limite de soumission.

➤ **OUVERTURE DES PLIS :**

Les offres seront ouvertes en interne par le comité de dépouillement d'Orabank guinée des offres.

➤ **REJET DES OFFRES :**

Orabank Guinée se réserve le droit de rejeter toute offre qui ne respecterait pas les conditions spécifiées dans cet appel d'offres.

➤ **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :**

Pour toute question ou demande de clarification, veuillez contacter **Herman Diamo** à l'adresse suivante : gahi.diamo@orabank.net joignable au 612 45 00 00.

Votre expertise en matière d'audit des installations électriques, ainsi que votre capacité à intervenir rapidement, sont des critères essentiels pour ce projet.

Nous vous remercions par avance pour l'intérêt que vous porterez à notre appel d'offre et nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

➤ **OFFRE FINANCIERE RELATIVE AUX AUDITS DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES AGENCES DE CONAKRY ET DES PROVINCES**

MONTANT DES PRESTATIONS Y COMPRIS TOUTES SUGGESTIONS DE MISES EN OEUVRES		
MONTANT HT GNF POUR LA ZONE DE CONAKRY		
MONTANT HT GNF POUR LA ZONE DES PROVINCES		
MONTANT HT POUR L'ENSEMBLE DES ZONES		
MONTANT TVA	18%	
MONTANT TTC POUR LA PRESTATION GENERALE		

➤ **INFORMATIONS TECHNIQUES DES EQUIPEMENTS EXISTANTS DANS LES AGENCES**

N°	AGENCES	CATEGORISATION ZONE PRESENCE TFO ORABANK PRESENCE GE PRESENCE EDG PRESENCE ONDULEUR PRESENCE DE STABILISATEUR NBRE TGBT COFFRES C Normal COFFRES C Ondulés POINT Lumineux PRESENCE CLIMATISEURS PRESENCE Machine à résistance														
1	AGENCE DE KALOUM	TGA	C	☑	200 KVA	☑	30KVA / 30KVA	30 KVA	3	6	3	+ de 50	52	☑		Legende Categorisation
2	AGENCE DE COLEAH	MA	C		100 KV1	☑	3KVA / 5KVA			1	1	20 Maxi	14	☑		TGA Très Grande Agence
3	AGENCE DE MADINA	MA	C		44 KVA	☑	3KVA / 5KVA			2	1	20 Maxi	10	☑		MA Moyenne Agence
4	AGENCE DE MADINA CASH POINT	PA	C		44 KVA	☑	3KVA / 5KVA			1	1	- de 15	3			PA Petite Agence
5	AGENCE DE MATAM	TGA	C	☑	200 KVA	☑	30 KVA	20 KVA	1	5	1	+ de 50	56	☑		Legende Zone
6	AGENCE DE MATOTO	PA	C		45 KVA	☑	3KVA / 5KVA			1	1	- de 15	8	☑		B Boké
7	AGENCE D'ENTAG	PA	C		44 KVA	☑	3KVA / 5KVA			1	1	- de 15	8	☑		C Conakry
8	AGENCE DE KAGBELEN	PA	C		45 KVA	☑	3KVA / 5KVA			1	1	- de 15	9	☑		K Kankan
9	AGENCE DE SONFONIA	PA	C		50 KVA	☑	3KVA / 5KVA			1	1	- de 15	9	☑		L Labé
10	AGENCE DE LAMBAGNY	PA	C		50 KVA	☑	3KVA / 5KVA			1	1	- de 15	10	☑		N N'Zerekoré
11	AGENCE DE KIPE	MA	C		45 KVA	☑	3KVA / 5KVA			1	1	20 Maxi	13	☑		
12	AGENCE DE MINIERE	MA	C		45 KVA	☑	3KVA / 5KVA			1	1	20 Maxi	13	☑		
13	AGENCE DE FRIA	MA	B		60 KVA	☑	3KVA / 5KVA			1	1	20 Maxi		☑		
14	AGENCE DE KAMSAR	MA	B		60 KVA	☑	3KVA / 5KVA			1	1	20 Maxi		☑		
15	AGENCE DE SANGAREDI	MA	B		50 KVA	☑	3KVA / 5KVA			1	1	20 Maxi		☑		
16	AGENCE DE LABE	PA	L		45 KVA	☑	3KVA / 5KVA			1	1	- de 15		☑		
17	AGENCE DE LERO	PA	K		50 KVA		3KVA / 5KVA			1	1	- de 15		☑		
18	AGENCE DE SIGUIRI	PA	K	☑	44 KVA		3KVA / 5KVA			1	1	- de 15		☑		
19	AGENCE DE KANKAN	PA	K		45 KVA		3KVA / 5KVA			1	1	- de 15		☑		
20	AGENCE DE N'ZEREKORE	PA	N		40 KVA	☑	3KVA / 5KVA			1	1	- de 15		☑		

Legende Categorisation	
TGA	Très Grande Agence
MA	Moyenne Agence
PA	Pétite Agence

Legende Zone	
B	Boké
C	Conakry
K	Kankan
L	Labé
N	N'Zerekoré

La Direction Générale